

## Commune de Saint-Galmier

# LISTE DES DELIBERATIONS

**PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2024**

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2024
- Débat sur les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable
- Emet un avis favorable sur l'installation classée soumise à autorisation – OI France
- Approuve à l'unanimité la cession d'une partie de la parcelle BZ 163
- Approuve à l'unanimité l'acquisition d'un entrepôt – 8 rue du Forez
- Approuve à l'unanimité la création de poste
- Approuve à l'unanimité la dénomination pour l'adressage
- Approuve à l'unanimité les ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2024
- Approuve à l'unanimité les ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2025
- Approuve à l'unanimité la fixation du coût d'un élève - année scolaire 2024-2025
- Approuve à l'unanimité la garantie d'emprunt (Habitat et Métropole) pour la construction neuve montée du docteur Odin
- Approuve à la majorité (23 voix Pour et 5 Contre) la décision modificative n°3– budget commune 2024
- Approuve à l'unanimité la neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées
- Approuve à l'unanimité les engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
- Prend acte des décisions du maire.



Le Maire,  
Philippe DENIS.

*Affiché et mis en ligne le 19 décembre 2024*